hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Communiqué de presse

Nanterre, le 6 juin 2023

OUVERTURE DU NOUVEAU PÔLE SOCIAL DÉPARTEMENTAL À ASNIERES -SUR-SEINE

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine a inauguré le pôle social départemental d'Asnières / Gennevilliers en présence de Manuel Aeschlimann, Maire d'Asnières-sur-Seine et Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers. Ce nouvel espace au service des usagers incarne le nouveau visage des solidarités pour faciliter leur parcours et améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge par les professionnels.

Le pôle social départemental d'Asnières-sur-Seine : un accueil pour tous les publics

Le pôle social départemental a vocation à **accueillir tous les publics** du plus jeune au grand âge sur les communes de Gennevilliers et Asnières-sur-Seine. Ouvert au public depuis le 16 mai 2023, il réunit sur un même site des équipes pluridisciplinaires (**plus de 10 métiers sont représentés** : assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmières puéricultrices, auxiliaires de puériculture, médecins, sage-femme, conseillère conjugale et familiale, éducateur de jeunes enfants, assistantes administratives et gestionnaires d'offres de service) en charge de services sociaux et médico-sociaux dédiés :

- à la protection maternelle et infantile,
- à la santé sexuelle,
- à l'action sociale et à l'insertion,
- à l'aide sociale à l'enfance.

Un accompagnement pluridisciplinaire pour un parcours global des usagers

L'implantation de ce nouveau site sur les Hauts d'Asnières, lieu desservi par les transports en commun, assure **un ancrage territorial renforcé au cœur d'un éco-quartier**, en complément d'autres services de proximité assurés par les partenaires (maison France Service et Centre social Louise Michel). Ce bâtiment moderne répond aux dernières exigences en matière de performance énergétique et s'articule en 7 étages, dont deux dédiés à l'accueil des usagers. Une attention particulière est portée aux enjeux d'inclusion numérique avec un accompagnement aux démarches en ligne et des postes en accès libre. Le pôle social a été pensé comme un **vecteur de renforcement du travail collaboratif et pluridisciplinaire entre les professionnels**.

La modernisation des sites sociaux de proximité : une priorité départementale

Le Département des Hauts-de-Seine a entrepris depuis quelques années la **modernisation de l'ensemble de ses sites sociaux de proximité** (Châtenay-Malabry en 2016, Villeneuve-la-Garenne en 2018, Châtillon en 2019) Avec 969 M€ dédiés aux solidarités en 2023, il s'agit d'un axe majeur de la politique départementale des Hauts-de-Seine au travers de dispositifs adaptés aux familles et aux publics fragilisés (les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles en difficultés, les personnes en insertion socio-professionnelle). Les pôles sociaux représentent un maillon essentiel de l'action départementale pour **favoriser le lien social de proximité**.

« En ouvrant ce nouvel équipement, nous regroupons, en un seul et même lieu, l'ensemble de l'offre sociale et médico-sociale de notre collectivité, afin que chaque Asniérois et chaque Gennevillois puisse avoir accès à ces services publics essentiels près de chez lui. Cette logique d'accompagnement global se traduit par une organisation pluridisciplinaire des équipes pour favoriser le travail en transversalité. Ce service de solidarité territoriale complète d'autres dispositifs développés de longue date par le Département. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Le Département des Hauts-de-Seine a consacré un budget de 11 320 000€ pour l'acquisition et l'aménagement du pôle social d'Asnières-sur-Seine. En 2023, 12,5 M€ sont dédiés à la réalisation de travaux dans les bâtiments médico-sociaux. Cette enveloppe va notamment permettre de financer les travaux nécessaires à l'ouverture d'un Institut médico-éducatif (IME) à Villeneuve-la-Garenne ainsi que les études pour les projets de la Maison de l'Avenir à Nanterre et le foyer de l'aide sociale à l'enfance à Rueil-Malmaison. Enfin, ces crédits permettront également **de poursuivre les travaux des pôles sociaux d'Issy-les-Moulineaux, d'Antony, de Clichy** et de **Bagneux.**

Le pôle social en quelques chiffres

- **7 étages** dont 2 étages dédiés au public de 181 à 248 m²
- **10 bureaux d'entretien**
- **2 espaces numériques** en libre-service, avec 4 PC reliés à internet
- **3 espaces de médiation** Parents/ enfants
- **4 cabinets médicaux**, dont un pour le Centre de santé sexuelle
- **96 postes de travail**

Informations pratiques

Ouvert au public de 8h30 à 17h30
Du lundi au vendredi
4 rue Teddy Riner – Asnières-sur-Seine
Arrêt T1 « Les Courtilles »

Aml r_ar npc qqc
Célia DAHAN
01 47 29 35 78 / cdahan@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr